

Le prévenu — Preuve que je ne mendiais pas. Un homme qui a 3 fr. sur lui et qui mendierait, ça serait du propre.

M. le président — D'où vous venaient ces 3 fr. ?

Le prévenu — Ils étaient à moi ; c'était de la monnaie qu'on m'avait rendue.

M. le président — Il est étonnant qu'on vous ait rendu 3 fr. de liards.

Le prévenu — Ce n'est pas étonnant du tout. Comme mon état m'oblige à fumer toute la journée, j'achète du tabac par demi-once et on me rend deux liards sur trois sous --- C'est clair ça, j'espère.

M. le président — Vous venez de dire que votre état vous obligeait à fumer toute la journée.

Le prévenu — C'est indubitable.

M. le président — Tout-à-l'heure, quand je vous ai interrogé, vous avez répondu que vous n'en aviez pas.

Le prévenu — Je n'en ai pas dans ce moment-ci, puisque je suis en prison ; mais j'en avais un quand on m'a arrêté ---

M. le président — Lequel ?

Le prévenu — Je culotte des pipes.

M. le président — Vous appelez ça un état ?

Le prévenu — Eh bien ! qu'est-ce que c'est donc ? --- Oui, je culotte des pipes --- C'est ma profession de père en fils. Ce qui ne m'empêche pas d'être gros et gras, comme vous voyez.

M. le président — Mais qui est-ce qui peut vous acheter vos pipes ?

Le prévenu — Les marchands de tabac, donc --- Une pipe bien soigneusement culottée, ça se vend encore 3 francs, et j'en fais une en un jour et demi ---

Le tribunal, ajoutant peu de foi aux ressources que présentent les pipes culottées, condamne Desnoyers à trois mois de prison et à cinq ans de surveillance.

LE FANTASQUE.

QUEBEC, 22 SEPTEMBRE 1838.

ENCORE DES NOUVELLES.

Now by St. Paul the work goes bravely on.

Je me suis fait au moins dix onces et demie de bon sang, chers lecteurs, à la lecture des dernières nouvelles d'Angleterre ; ces nouvelles là me valent dix saignées, au moins cinq cents pillules de Morrison, et, si le proverbe anglais qui dit que chaque fois que l'on rit tire un clou de sa bière, est vrai, je suis immortel, ou du moins il faudra m'enterrer sans cercueil, car, je vous l'assure, j'ai ri tout mon soul hier et aujourd'hui. Vous désirez sans doute connaître le sujet d'une joie aussi immodérée : eh bien je vous dirai que ce sont les débats du Parlement qui m'ont tant amusé.

En effet, il me semble que le ministère, les lords, et notre administration sont des petits enfants qui jouent aux soldats et au gouvernement au milieu d'une poudrière et qui pour montrer tout leur savoir faire et pour étonner le voisinage vont mettre le feu aux poudres. Récapitulons un instant leurs actes et voyons si ces fameux hommes d'état, ces ministres profonds, ces moralistes consommés ne font pas des bêtises impardonnables, des actes que, s'ils ne portaient de si haut, l'on pourrait appeler des actes de maniaques. Reprenons d'un peu plus haut afin de voir si ces honorables seigneurs ne se piquent pas d'absurdités. Quant à moi j'avoue d'abord que quelque dévergondées qu'aient été les mesures de lord Durham, elles n'approchent nullement de celles de la chambre des lords et du ministère.

Comme chacun ne le sait que trop bien, une révolte éclata l'hiver dernier, le pauvre lord Gosford qui était venu avec des idées de paix, d'union, de concorde, fut effrayé de l'aspect martial de la province, et s'en retourna bien vite en tremblant au milieu de ses choux et de ses raves, rêver au bonheur domestique, se promettant bien d'être guéri désormais de l'ambition de gouverner. Voilà mes milords et tous